

## **PROCÈS VERBAL de l'ASSEMBLÉE des ACTIONNAIRES du 12 juin 2021 à Le Percy statuant sur l'exercice 2020**

Le 12 juin 2021 à 15 h30, les actionnaires de la SAS Centrales Villageoises du Trièves se sont réunis en Assemblée Générale, sur convocation du Président envoyée au moins 15 jours à l'avance, dans la salle la grange du Percy.

### **Présents et représentés :**

**29 Actionnaires présents :** Bacle Benoit, Bagnères Jacques, Bertrand Pierre, Bejjaji Pierre, Boiteux Frédéric, Bret Daniel, Cuchet Robert, Fabre Gérard, Gomez Gérard, Gonsolin Benoit, Hugueny Hervé, Hyronde Danielle, Ihle Uta, Leras Elisabeth, Locatelli Brigitte, Mansoux Jean-Louis, Michel Nicole, Nanchen Christian, Pellerin Pierre, Regnier Jacques, Schneider Jean François, Schoebel Thierry, Schoebel Guillaume, Schoebel Philémon, Viillard Laurent.  
Représentants des communes de Monestier du Percy, Lalley, Sinard et communauté de communes.

**30 Actionnaires sont représentés :** Balesta Eric, Barbe Gilles, Behiels Arnaud, Behiels Zoé, Behiels Lili, Boudol Patrick, Cardon Mathis, Cardon Mia, Cardon Tiphaine, Counil André, David Christiane, Dechambre Jean Louis, Dollmann Michelle, Fouré Elodie, Fouré Augustin, Fouré Maxime, Ginoux Marie-Chantal, Ginoux Christian, Graziani Marie, Lacroix Nathalie, Lamy Jean Yves, Lamy Pascale, Mansoux Sandrine, Michel Agathe, Moncada Philippe, Schoebel Octave, Schoebel Barthelemy, Vetier Dominique, Waille Yves, Wallaert Blandine.

### **Ordre du jour :**

1. Présentation du rapport de gestion et des comptes 2020
2. Orientations pour l'année 2021
3. Présentation des candidats et renouvellement du Conseil de Gestion
4. Vote des résolutions
5. Débat autour de « Rester sur nos acquis ou aller de l'avant ? »
6. Questions diverses

Le bureau de l'assemblée est composé de la façon suivante :

Président : Pierre BERTRAND, Président de la SAS

Secrétaire : Brigitte LOCATELLI (gestionnaire)

Scrutateurs : Christian Nanchen et Pierre Bejjaji (actionnaires)

Le Bureau de l'assemblée est élu à l'unanimité.

## **Constatations :**

### **Emargement et Quorum :**

L'ensemble des actionnaires présents ou représentés ont signé la feuille de présence qui est annexée au présent procès-verbal. 59 actionnaires sont présents ou représentés sur un total de 130 et représentent 73 Voix. Le quorum est atteint. L'assemblée peut valablement délibérer.

### **Votes et majorité**

Les 73 voix sont réparties de la manière suivante :

**3 voix :** Fabre Gérard

**2 voix :** Bagnères Jacques, Balesta Eric, Béjjaji Pierre, Boiteux Frédéric, Dechambre Jean louis, Ginoux Marie-chantal, Ginoux Christian, Mansoux Jean-louis, Mansoux Sandrine, Regnier Jacques, Schneider Jean François, Schoebel Thierry.

**1 Voix :** Pour les 46 autres actionnaires.

La majorité absolue est de 37 voix.

### **Documents et rapports soumis à l'Assemblée**

- Rapport de Gestion 2020
- Compte de résultat et bilan 2020
- Projets de résolution

L'Assemblée débute à 15h40

#### **1 Rapport de Gestion 2020**

Avant de démarrer la présentation en diaporama, le président fait remarquer le changement du visuel, le logo ayant trouvé des couleurs plus chatoyantes.

Une 10<sup>ème</sup> installation a été raccordée au réseau électrique en mars 2020, d'une puissance de 16,4 kWc

Le parc actuel en production est de 10 toitures pour 129 kWc de puissance installée représentant une production moyenne de 150 MWh annuel.

La production de 2020 a été de 148.000 kWh, générant des recettes de 28 024 € (+7,1 %). Une année très ensoleillée pour une production de 108 % par rapport à la prévision

En revanche concernant les projets nouveaux, ce fut une année en demi-teinte avec 2 projets abandonnés dont l'un était très avancé mais les deux propriétaires n'ont pas franchi le pas de la réalisation. Un projet a été reporté, il s'agit de celui avec la commune de Mens en raison d'un devis de raccordement imprévu d'une augmentation du devis initial de 15 000 € présenté par Enedis, faisant augmenter l'investissement de plus de 60% ! Dans ces conditions, le projet n'était plus réalisable, il a fallu surseoir à sa réalisation et déposer fin 2020 une demande de subvention de 9 574 € auprès de la Région. En mars, la Région a accepté notre demande et nous avons lancé l'ordre de service à ENEDIS. A noter que la commune était prête à nous aider financièrement à hauteur de 4 000 € pour la réalisation des travaux si la Région refusait tout ou partie de la subvention.

#### **2 Présentation du compte de résultat et du bilan de l'exercice 2020**

Danielle Hyronde présente les comptes de l'année 2020 : Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, le résultat est positif mais stable malgré l'augmentation de la production. En effet, nous avons une hausse des charges d'exploitation de 1.559 € (notaire, dotation aux amortissement).

Produits : 28 150€

Charges : 25 438€

Résultat net comptable : 2 712€

Le bilan fait apparaître au passif un capital de 87 300 €, soit une augmentation de 10 600 €. La nouvelle installation a pu être entièrement financée sur nos fonds propres. Cette situation va bientôt prendre fin en raison des investissements futurs qui vont nécessiter un nouvel emprunt. À l'actif, la valeur des immobilisations représente 83 % et le bilan se monte au total à 291 935 €.

A noter une créance EDF de 23 553 €, correspond à la production fournie au réseau en 2020 et dont le paiement interviendra en 2021. Nous avons également ouvert une ligne de gestion des stocks pour une meilleure transparence (matériels que nous achetons et conservons en attendant d'en avoir besoin type onduleur), elle actuellement de 70 €.

Le fonds de roulement s'élève à 52 708 € et couvre largement notre besoin en fonds de roulement, ce qui permet d'anticiper sereinement les investissements à venir. Notre capacité à investir s'élève à 40 000 €, un emprunt bancaire en complément, est lancé pour financer les projets 2021. Nous en profiterons pour renégocier le taux du premier emprunt actuellement à 1,8 %.

Nos investissements sont calculés sur une rentabilité à moyen et long terme. Nous prévoyons une rentabilité sur 20 ans estimée à 4,6 %.

Aux questions de l'assemblée, il est précisé que la TURPE (taxe sur l'utilisation des Réseaux Publics d'électricité) est versée en fonction de la production et que nous payons un impôt sur les bénéfices : 470 € en 2020.

### **Valeur de l'action**

Depuis l'an dernier, nous présentons le cours annuel de l'action qui est pris en compte en cas de vente ou rachat des actions auprès des actionnaires qui en font la demande. Cette valeur remonte depuis nos premiers investissements et, pour la première fois elle atteint presque (98,96 €) son prix de souscription de 100 €. Selon nos estimations (à production égale), elle devrait connaître une augmentation progressive et atteindre 105 € au minimum en 2021.

Deux actionnaires ont fait une demande de remboursement, un actionnaire en désaccord avec nos choix d'intégration paysagère et un actionnaire qui prépare sa succession.

C'est à l'initiative des membres fondateurs que nos statuts autorisent le rachat d'actions par la Société, et pas seulement par des tiers, actionnaires ou non. Il s'agissait de ne pas freiner l'appel de fonds en facilitant la récupération de leur épargne par les actionnaires qui ont besoin.

Jacques ADENOT, président du Parc du Vercors, se félicite de cette décision humainement intéressante. Cette mesure est rare, même dans les Sociétés citoyennes. Il précise que le bureau du Parc a décidé d'acheter 5 actions dans chacune des sept Centrales Villageoises sur le territoire du parc. Il considère que notre rôle est essentiel dans les objectifs de transition énergétique. Les CV donnent du sens au rôle des citoyens. Le parc compte sur les CV pour multiplier par 20 la production d'énergie solaire dans les 15 prochaines années (cf : mesure 2.2 de la nouvelle charte du Parc).

## **3 Orientations et Perspectives 2021**

Les Centrales Villageoises vont équiper trois nouvelles toitures en 2021, et lancer une opération originale d'autoconsommation en auto-installation. Benoit Gonsolin, Vice-président en charge du groupe photovoltaïque, présente ces 4 projets qui favorisent l'innovation.

**1- Garage communal à Mens :** c'est le premier projet que nous allons contracter avec une collectivité. Il nous a permis d'apprendre à répondre à un AMI appel à manifestation d'intérêt. (appel d'offre marché public). Puissance : 21,5 kWc – production : 23 700 kWh/an – Recette annuelle: 2 800 €

La mise en service est espérée pour la fin 2021.

**2- Ancienne colonie du Percy :** Suite à l'intervention de Guillaume Gontard lors de l' AG 2020, nous avons pris contact avec la mairie du Percy et nous avons été retenus pour poser des panneaux sur les deux pans d'un bâtiment . L'originalité de ce projet est l'orientation d'un pan de toit au Nord-Est, mais

malgré tout, nous avons une rentabilité supérieur à 4 % grâce au toit assez plat. Puissance : 31 kVA pour une production estimée de 31 900 kWh/an et une recette annuelle de 3 600 €.

**3- Bâtiment artisanal à Clelles** (puissance : 35 kVA pour une production estimée de 37 800 kWh/an et une recette annuelle de 3 850 €). Les travaux devraient démarrer dans les prochaines semaines. 90 panneaux seront posés dont 8 seront réservés à l'autoconsommation de l'entreprise. La CVT prend en charge l'achat et la pose des panneaux contre une exonération de loyer.

Ces trois projets devraient nous permettre d'augmenter notre production d'environ 60 %. L'objectif fixé par le président et le vice-président était de 100 % d'augmentation au cours de leur mandat, sa réalisation est en bonne voie. Ils représentent un investissement total de 110.000 €, qui sera financé par une augmentation de capital, un emprunt et la subvention régionale.

Suite aux questions des actionnaires, il est apporté les précisions suivantes :

- C'est l'entreprise GreenProElec de Saint Georges de Commiers qui va réaliser les travaux suite à une mise en concurrence réalisée en 2020. Les cellules solaires viennent d'Asie. Nous pourrions faire le choix d'acheter européen mais avec un surcoût d'environ 25 %. C'est un débat que nous pourrions avoir lors d'une prochaine AG. Jacques Reynier, président de la fédération nationale des centrales villageoises précise que la fédération s'est également saisi du sujet concernant l'achat de panneaux français dans le cadre d'achats groupés qui permettaient de négocier les coûts. Toutefois le sujet est très complexe il y a des problèmes juridiques de garantie. De plus, chaque CV a des besoins différents, dans des temps différents. Pour l'instant le projet a été abandonné, peut-être pourrait-il être réfléchi au niveau plus local du parc du Vercors.

- Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer nos difficultés du milieu rural avec un réseau électrique peu capacitif. Ainsi, l'aide de la région nous était indispensable pour boucler le projet de Mens. Les coûts de renforcement du réseau d'ENEDIS font l'objet d'une réfaction de 40 % depuis 2010, mais dans le même temps nous avons constaté que les prix de base ont augmenté ! Nous avons également une convention quadripartite avec Enedis, Territoire 38 (syndicat départemental d'électrification) et la Communauté de communes, pour échanger sur les travaux prévus sur le réseau, mais l'argent collecté par Territoire 38 sur la taxe électricité va en priorité à l'électrification rurale.

#### **4- Autoconsommation**

Les Centrales Villageoises se diversifient et encouragent l'autoconsommation. L'objectif est d'augmenter la production électrique renouvelable du Trièves en favorisant la consommation locale de l'électricité produite et en vulgarisant le photovoltaïque.

Le Président présente Philémon Schoebel, qui fait un stage de communication dans notre société. Il a réalisé plusieurs petits films pour présenter nos actions, dont l'un sur l'autoconsommation qui est diffusé. Le film est apprécié par l'assistance.

Une première réunion publique avec 40 personnes a eu lieu le 29 mai et une journée de formation est prévue le 19 juin avec 15 stagiaires. La formation sera suivie d'un accompagnement technique des acheteurs par nos soins, et nous lançons une opération d'achat groupé de kits solaires que nous proposons aux actionnaires et aux habitants du Trièves. Il s'agit d'équipements faciles d'installation destinés à couvrir la consommation de base d'un foyer (jusqu'à 25 % environ de la consommation totale). L'objectif de l'opération est d'aider les habitants à accéder à la production photovoltaïque.

Cette première opération peut déboucher sur un achat collectif potentiel de 64 panneaux, soit 25 kWc ou 108 m<sup>2</sup>, soit l'équivalent d'un grand toit !

Réaliser des installations photovoltaïques sur de grandes toitures demande beaucoup d'efforts, (la bergerie de Saint-Guillaume de 16 kWc raccordée en 2020 a demandé beaucoup d'énergie), or l'autoconsommation permet d'essayer plus rapidement et presque plus facilement.

Les candidats à l'auto-consommation présents se félicitent de cette initiative. Benoit Gonsolin les accompagne dans la définition et le dimensionnement de leur projet. Il a créé un outil qui permet de réaliser son propre devis en ligne, calculé la rentabilité et le retour sur investissement. L'idée est de créer dans la foulée une communauté des auto-consommateurs pour qu'ils puissent s'entraider et échanger.

Pour réaliser l'ensemble des projets ci-dessus, la Société lance une augmentation de capital de 20 000 € ouverte aux actionnaires et aux habitants. Un flyer est distribué et le Président encourage les actionnaires à en parler autour d'eux. Le montant final de l'emprunt sera ajusté en fonction du capital collecté.

#### **4 Débat autour de « Rester sur nos acquis ou aller de l'avant ? »**

Notre société se trouve à un moment charnière de son développement : les nouveaux projets en cours, la diversification de nos activités, la prospection de toitures et d'auto-consommateurs, la complexité des dossiers nous font toucher les limites du bénévolat.

Depuis le début de l'année, nous avons effectué 600 h de travail bénévole.

Nous nous trouvons dans une situation paradoxale avec des projets, des envies (autoconsommation collective, ombrières solaires sur parkings, centrale au sol) avec des moyens financiers qui augmentent progressivement. Mais le travail bénévole atteint ses limites avec un développement fragile qui repose principalement sur une personne. C'est une entreprise en développement mais sans salarié.

L'alternative devant laquelle nous allons nous trouver bientôt est :

- soit gérer nos 13 installations et faire un projet de temps à autre et placer les réserves cumulées faute de moyens humains.

- soit continuer à faire avancer la transition énergétique du Trièves en affectant une partie de nos capacités financières à un accompagnement professionnel et affecter des moyens à la sous-traitance : assistance à maîtrise d'ouvrage, prospection, secrétariat, tout en s'ouvrant à de nouveaux bénévoles.

Dans l'immédiat, il est urgent d'étoffer le groupe Photovoltaïque qui gère les projets ainsi que le pôle administratif. Nous recherchons en particulier une ou des personnes ayant le goût de l'animation d'équipe et de l'animation de projet pour remplacer Benoît Gonsolin, qui souhaite se recentrer sur la technique proprement dite.

Le président rappelle qu'actuellement notre production ne représente qu'1 % de la consommation des ménages du Trièves : il y a encore du chemin à faire pour concrétiser la transition, qui est notre objectif fondamental.

Jacques Régnier, président des Centrales Villageoises des Portes du Vercors (Royans) et de notre association nationale, souligne que cette difficulté chronique du bénévolat est commune aux différentes centrales villageoises. L'association nationale réfléchit notamment à des emplois partagés entre centrales villageoises, une réflexion du même type avait eu lieu il y a quelques années entre centrales du Vercors et de sa périphérie, animée par le Parc, mais nous n'avons pas encore les moyens suffisants pour envisager un emploi même partiel et aidé. L'assistance à maîtrise d'ouvrage externalisée peut nous décharger, mais elle nous prive de la partie la plus motivante du projet...

Un actionnaire suggère d'étudier la mutualisation des moyens et les achats de panneaux avec d'autres structures du Trièves.

Philémon Schoebel, stagiaire en communication, encourage la Société à se faire connaître à travers les réseaux sociaux. Cela demande un peu de temps, mais cela s'avère généralement très efficace pour se faire connaître mais aussi pour mobiliser les habitants connectés qui peuvent se proposer pour un coup de main ponctuel ou régulier.

## **5 Présentation des candidats et renouvellement du 1/3 du Conseil de Gestion**

Conformément à l'article 19 des statuts, un tiers du conseil de gestion est renouvelables soit trois sièges + 3 sièges vacants à pouvoir. Trois membres renouvelables du conseil de gestion et un actionnaire se portent candidats :

- Pierre Bertrand
- Robert Cuchet
- Pierre Bejjaji
- Daniel Bret

## **6 Vote des résolutions**

### **! Résolution N° 1: Rapport de Gestion 2020**

Approbation du rapport de gestion faisant apparaître un excédent de 2 711,89 €, un bilan de 291 935 € et un capital de 87 300 €. L'assemblée des actionnaires approuve le rapport de gestion du président par 71 voix pour - 0 contre - 0 abstention – 2 nuls.

### **! Résolution n°2 : Affectation des résultats**

Approbation de la proposition d'affecter le résultat de l'exercice de 2 711,89 € et du report à nouveau de 42 339,75 € aux réserves de la Société, soit 135,59 € en réserves légales et 44 916,05 € en autres réserves. L'assemblée des actionnaires approuve par 71 voix pour -0 contre - 0 abstention et 2 nuls.

### **! Résolution N°3 : Élection au conseil de gestion**

Élection des membres au conseil de gestion pour un mandat de trois ans jusqu'à l'assemblée 2024 statuant sur l'exercice 2022 :

- Pierre Bertrand– 71 voix - élu
- Robert Cuchet – 71 voix - élu
- Pierre Bejjaji – 71 voix - élu
- Daniel Bret– 71 voix - élu

### **! Résolution N°4 : Pouvoir pour formalités**

L'assemblée des actionnaires donne tous pouvoirs au président pour procéder aux formalités de dépôts des comptes annuels par 71 voix pour - 0 contre - 0 abstention et 2 nuls.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

Le Président,  
Pierre Bertrand

La secrétaire de séance,  
Brigitte Locatelli